

Pratiques du français scientifique

04/11/2015

M.MOUFID

1

I. Les types de discours dans les communications usant du français de spécialité

A. qu'est ce qu'un discours?

Une situation de communication comprend toujours:

- Un émetteur
- Un Récepteur
- Un message

Qui se transmettent au moyen d'un support.

Les discours sont différents selon les émetteurs, les récepteurs et la situation de communication. De ce fait, nous devons adapter notre discours à nos interlocuteurs aussi bien dans notre vie sociale, personnelle que professionnelle.

Par exemple: Un article extrait *de La Recherche* ne répond pas aux mêmes règles discursives qu'un article d'un magazine de vulgarisation comme *sciences&vie*.

04/11/2015

M.MOUFID

2

- **3. Le discours de vulgarisation :**

- **Locuteur-----Message support-----Interlocuteur**

- -Journaliste non spécialisé -Revue non spécialisées -Grand public cultivé
- - Revues traitant de domaines multiples

- Exemple de revues de vulgarisation: (Sciences et Vie, Sciences et avenir, Le Monde, Ça m'intéresse,).

-

- Ces revues sont d'accès facile, vendues en kiosque, peu chères. Les illustrations sont nombreuses (photos), l'argumentation assez fortement structurées et le vocabulaire spécifique expliqué. Leur intérêt réside dans le fait qu'un nombre important de tournures linguistiques présentés dans le discours de vulgarisation se retrouve dans le discours spécialisé.

- **4. Le discours de publicité :**

-

- **Locuteur-----Message support-----Interlocuteur**

- -Publicité -Affiche -Grand public
- -Chargé des relations Externes -Annonce
- -Organisme Privé/Public - Spot télévisé

- Le discours de publicité se caractérise par sa clarté, sa simplicité et sa charge émotive. Il doit frapper l'imagination et séduire.

- **5. Le discours scientifique pédagogique :**

-

Locuteur	Message support	Interlocuteur
• -enseignant	-Manuels	-Etudiants
• -méthodologue	-Polycopié	-Elève
	- Ouvrages scolaires et universitaires	

- Il se caractérise par l'emploi de:
- - certains procédés facilitant la compréhension du message
- - le redit
- Certains repères qui permettent la distinction entre l'information principale et l'information secondaire
- -Certaines mimiques et gestuelles facilitant la compréhension

04/11/2015

M.MOUFID

7

- **6. Le discours scientifique officiel**

-

Locuteur	Message support	Interlocuteur
• -Chercheur	-Formulaire	-Responsables
• -Enseignant	-Rapport	-chercheur
• -Parfois étudiant	-Ecrits épistolaires officiels	-Enseignant

- Ces documents à caractère politique, financier ou administratif (demande de financement, de renforcement d'équipe, réclamation, dénonciation, lettre de motivation, cv., etc.) sont des documents argumentatifs et à ce titre ils font appel à la fois à l'argumentation scientifique et à l'argumentation générale.

04/11/2015

M.MOUFID

8

- **7. Le mémoire et la thèse**

- **Locuteur**-----**Message support**-----**Interlocuteur**
- -Etudiant qui par cet acte –mémoire et thèse -membre de jury
devient spécialiste

Les mémoires et les thèses obéissent à des règles académiques assez strictes.

Quelques caractéristiques linguistiques générales du discours scientifique

- - La préférence pour les pronoms de la troisième personne
- - Emploi du pronom **on** indéfini (par opposition au *on* employé à la place de *nous*).
- Ex. : « Les données réparties selon les diverses spécialités sont exposées au tableau 19. **On** y voit clairement que [...] » (Lafond et Landry, p. 31)

- - Emploi de la **1^{re} personne du pluriel** (pronom *nous* de modestie et déterminants *notre, nos*), notamment dans l'introduction et la conclusion, dans les débuts de chapitres et les conclusions partielles de manière à faire des liens entre les paragraphes ou les différentes parties du travail, dans l'analyse des résultats et la discussion générale, ou encore dans les explications de la démarche méthodologique.

Absence de la 1^{re} personne du singulier (*je, me, moi*).

- **Note** : De manière générale, dans un mémoire ou une thèse, la première personne du singulier n'apparaît que dans les remerciements.

- - Absence de la 2^e personne (*tu, te, toi, vous*).

- Emploi de **phrases impersonnelles**

- Emploi de **phrases passives sans complément**

- Ex. : « Par contre, dans d'autres études, les données **ont été recueillies** lors d'enquêtes **réalisées** dans le but d'observer le taux de port dans l'État ou la province à l'étude (Hunter et al., 1990, 1993; Preusser et al., 1991; Vézina et al., 1995; Reinfurt et al., 1996). » (Duclos, p. 7)

Perspective atemporelle

- - Prédominance du **présent de l'indicatif**.
- « En 1987, la SAAQ **met** en place un programme d'application sélective (P.A.S.) concernant la ceinture de sécurité [...] » (Duclos, p. 5)

04/11/2015

M.MOUFID

15

- - Emploi occasionnel du **passé composé** et du **futur**, notamment dans les débuts de chapitres et les conclusions partielles de manière à faire des liens entre les paragraphes ou les différentes parties du travail.

04/11/2015

M.MOUFID

16

Complexité de la structure de la phrase

- - Présence fréquente d'**au moins trois verbes conjugués par phrase** graphique, donc présence d'au moins deux subordonnées à verbe conjugué (sub. relative, circonstancielle ou complétive ; elles sont nommées P2 et P3 dans les exemples ci-après) ou de phrases coordonnées par *et, mais, car, c'est-à-dire, c'est pourquoi, puis, etc.* ou encore jointes à l'aide du deux-points ou du point virgule.

- - Emploi du **participe passé employé comme un adjectif** (participe-adjectif) dans le groupe du nom.
- Ex. : « Une expérience **menée** au Tampa General Hospital » (Lafond et Landry, p. 10)

Souci de concision

- - Emploi d'abréviations, de sigles, de langages symboliques.
- - Emploi des symboles des unités de mesure et des symboles d'unités monétaires.
- Ex. : « En 1997-1998, le total des dépenses du Complexe hospitalier de la Sagamie en ce qui a trait aux fournitures médicales et chirurgicales était de 5 082 016 \$, soit 4,8 % du total des dépenses globales de l'établissement (tableau 12). » (L et L. p. 26)

- Synthèses à l'aide de tableaux, de graphiques
- Ex. : « Afin de synthétiser l'information présentée dans cette partie, le tableau 1-2 présente les principales caractéristiques des non-porteurs retrouvées dans la littérature. » (Duclos, p. 15)

- **Souci constant de la précision et de l'objectivité dans le choix des mots**

- Absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante.
- Emploi des **lexiques spécialisés** (propres à un domaine particulier) et **semi-spécialisés** (rattachés à plusieurs domaines).
- Absence d'anglicismes critiqués : emprunts directs à l'anglais quand un mot français existe déjà pour désigner la même réalité (ex. : **réduction de taille** ou **redimensionnement**, et non : « *downsizing* »), anglicismes de sens (ex. : *une méthode de vente dynamique*, et non : « *agressive* ») ou anglicismes de forme (*mettre l'accent sur qqch.*, et non : « *mettre l'emphase sur qqch.* »).
- - Absence d'impropriétés.

- **Respect de la syntaxe du français et de son orthographe**

- **Liens entre les phrases et à l'intérieur des phrases**
- - Présence de mots liens au début des phrases et à l'intérieur des phrases

Les recours aux nominalisations

- La nominalisation consiste à transformer une phrase en un groupe du nom
- Ex :
- La diversité des offres sur le marché est une stratégie de marketing
- La gratuité de l'enseignement encourage les villageois à envoyer leurs enfants à l'école.

- La nominalisation permet aussi d'omettre le facteur humain et donc de dépersonnaliser le message.

Types de phrases : prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogatives, impératives et exclamatives)

- - Emploi de la **phrase déclarative** pour décrire un phénomène, énoncer un fait, introduire des données chiffrées, rapporter les écrits d'un auteur, établir un rapport de cause à effet entre des faits, des événements, des phénomènes, formuler sa thèse, exposer une thèse adverse, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.

- - Emploi occasionnel de la **phrase interrogative** ; ses rares emplois sont réservés à la formulation de la question principale à laquelle le chercheur tente de répondre en faisant son travail de recherche et à certaines questions soulevées tout au long du travail.

La précision d'une information

- Outre les divers compléments de la phrase et de ses constituants, certains procédés contribuent à préciser le contenu.
-
- **L'énumération**
- Ex: La liste des mesures proposées (**hausse des tarifs, renvoi de personnel, diminution des services, abandon de projets**) a mécontenté beaucoup de monde.
-
- L'énumération détaille un mot ou un groupe de mot : dans le premier exemple ci-dessus, elle développe les *mesures proposées* ; dans le second, matériaux de base.

➤ La quantification précise

- La fonction informative exige qu'on précise les chiffres, les dates, les horaires, les adresses, les mesures, les sommes d'argent, etc.
-
- -Le Brésil se préparait alors à fêter le centenaire – **en mai 1988**- de l'abolition de l'esclavage.
- - **Deux mille cinq cents incendies** font rage chaque année au Québec.
- -**70% des gens interrogés** ont déclaré préférer le produit japonais.

➤ L'élément incident informatif

- L'élément incident est une suite de mots insérés entre deux éléments d'une phrase, cette suite étant grammaticalement indépendante du reste de la phrase :
- Ex: Dans cet immense pays qu'est le Brésil **-seize fois la France-**, ces cas de racisme restent des cas isolés.
-

- Si on effaçait l'élément incident la phrase resterait compréhensible, mais la réalité resterait alors bien moins éclairée.
- L'élément incident va de quelques mots à une phrase.
- Ex: Ce micro-ordinateur (**60 méga-octets de mémoire RAM**) permet l'utilisation de tous les programmes existants.
- Ex: Il a été condamné à six mois de prison (**une de ses victimes est paralysée pour la vie**) et il est allé en appel.

➤ **L'exemple**

- L'exemple est une personne, une chose ou un fait qui, appartenant au domaine du véritable, permet d'illustrer et d'éclairer une notion.
-
- Ex: Certains genres de films (**les films d'horreur et de science-fiction, par exemple**) créent un grand stress chez le spectateur.
- (voir les expressions pour introduire un exemple)

L'explicitation au moyen de la reformulation et la citation

- L'émetteur peut non seulement puiser dans ses propres ressources pour expliciter l'information, mais il peut aussi se servir du discours rapporté. Il faut donc être attentif aux sources de l'information fournie par le discours que nous lisons ou entendons.

1. Le discours reformulé

- Parfois, au lieu de citer textuellement les paroles d'autrui, l'émetteur les reformule, en ses propres termes, reformulations qu'il introduit au moyen de certains groupes prépositionnels :
 - - d'après ce spécialiste,
 - - selon cet expert,
 - - au dire de l'auteur,
 - - etc.

2. Le discours cité

- Par le discours reformulé, l'émetteur rapporte -à sa façon- les propos d'autrui ; par le discours cité, il les reproduit tels qu'il les a lus ou entendus sous forme de discours direct, discours indirect et discours indirect libre :

2.1. Le discours direct

- L'émetteur opte pour le style direct qui est la reproduction fidèle des paroles (ou des pensées) de quelqu'un.
- ✓ Le discours direct se place généralement entre des guillemets ouvrants et fermants.
- ✓ Tantôt il est annoncé par un verbe introducteur (dire, affirmer, répondre, penser, etc.) et par deux points.
- Ex: Le ministre **à déclaré** d'un ton assuré : « je suis prêt à assumer mes nouvelles responsabilités »
- ✓ Tantôt il est lancé sans verbe introducteur
- Ex: Le ministre s'est approché du micro : « je suis prêt à assumer mes nouvelles responsabilités »

2.2. Le discours indirect

-
- Avec le discours indirect, les propos de l'autre ne sont pas reproduits tels quels, mais sont introduits par la conjonction de subordination *que*, sans la présence du deux points et des guillemets.
- Le passage du discours direct au discours indirect entraîne d'autres changements :

- Ex:
- -Marie a ajouté : « **je sais maintenant que mon mari partira d'ici dans deux jours »**
- -Marie a ajouté qu'elle savait à ce moment là que son mari partirait de là deux jours plus tard.

➤ **Dans certains constituants de la phrase :**

- -les pronoms personnels (je devient elle)
- -les déterminants possessifs (mon devient son)
- -les temps verbaux (si le verbe introducteur est au passé)
 - Le présent devient imparfait
 - L'imparfait reste imparfait
 - Le passé composé devient plus que parfait
 - Le futur devient conditionnel présent
 - Le conditionnel présent devient conditionnel passé

➤ **Les adverbes de lieu et de temps**

- " aujourd'hui " "ce jour-là " / " le jour-même "
- " maintenant " " à ce moment-là "
- hier " / " avant-hier " la veille " / " l'avant-veille "
- demain " / " après-demain " le lendemain " / " le surlendemain "
- " ce matin " / " cette année " ce matin-là " / " cette année-là "
- "prochain "suivant "
-passé (dernier)précédent "
- il y a un an " un an auparavant "
- Dans deux jours Deux jours plus tard "
-
-

➤ **Dans les types de phrase :**

✓ La phrase impérative devient infinitive

- Ex:
- Son professeur lui a dit : « refais le travail » (**impérative**)
- Son professeur lui a dit de refaire le travail (**infinitive**)

✓ La phrase interrogative connaît des changements au niveau des adjectifs interrogatifs

- | | |
|------------------------|----------------|
| • Est-ce que | si |
| • Qu'est ce que | ce que |
| • Comment | comment |
| • Où | où |

- Ex:
- Son professeur lui a demandé : « Est-ce que vous avez travaillé ? »
- Son professeur lui a demandé s'il avait travaillé.

✓ La phrase exclamative devient déclarative:

- Ex:
- - Son professeur a lancé : « votre attitude est désolante ! »
- - Son professeur a dit que son attitude était désolante.

2.3. Le discours indirect libre

- - Baissant les yeux, Pierre a dit : « c'est vrai que j'ai menti hier »
(Discours direct)
- - Baissant les yeux, Pierre a dit que c'était vrai qu'il avait menti la veille (Discours indirect)
- - Pierre a baissé les yeux : c'était vrai qu'il avait menti la veille.
(Discours indirect libre)

- Le style indirect libre est caractérisé par :
- -la suppression du verbe introducteur et de la conjonction *que* ;
- -la suppression des guillemets
- -la présence du deux points (comme dans le style direct)
- -la conservation de plusieurs caractéristiques du style indirect : la substitution de pronoms, d'adverbes (hier devient la veille) et de temps verbaux (présent devient imparfait, etc.)